

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry

**MUNICIPALITÉ DE MULGRAVE-ET-DERRY,
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 FÉVRIER 2026 À 18 h 40**

Le procès-verbal de la séance est enregistré en format audio

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Avis de convocation**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption du règlement numéro 2026-02 relatif au code de déontologie des élus.**
- 5. Période de questions des citoyens**
- 6. Levée de la séance**

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry, tenue le **26 février 2026 à 18 h 40** à l'hôtel de ville, situé au 565 Ave. De Buckingham, Gatineau, J8L 2H2, à laquelle sont présentes les conseillères Marie-France Gareau, Lorraine Rochon, ainsi que les conseillers Sam Burke, Jean-Marie Duchamp, Emile Givogue et Orville Miller.

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur André Harvey.

Monsieur Mario Briggs, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

Il y a 0 personnes qui assistent à la séance.

1. Ouverture de la séance

Monsieur André Harvey, Maire, déclare la séance ordinaire ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du conseil présents à 18h40

Le maire demande aux membres du conseil s'ils croient être en conflit d'intérêts relativement aux matières qui seront traitées à l'ordre du jour.

2. Avis de convocation

Le directeur général et greffier trésorier, Monsieur Mario Briggs, constate que l'avis de convocation a été remis conformément à l'article 152 du code municipal.

3. 2026-02-28 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Lorraine Rochon

RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme présenté.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

4. Adoption du projet de règlement numéro 2026-02 relatif au code de déontologie des élus.

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 26 février 2026 à 18h 30 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance et que tous les membres déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Jean-Marie Duchamp

RÉSOLU

D'ADOPTER le règlement numéro 2026-02 relatif au code de déontologie des élus.

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

5. Période de questions des citoyens

- Aucunes questions

Note : la conseillère Mme Marie-France Gareau demande / suggère de réviser le règlement périodiquement.

6. 2026-02-29 - Levée de la séance

Il est proposé par Marie-France Gareau

QUE la séance soit levée à 18h 45

Note : Monsieur André Harvey, Maire, demande le vote pour adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, André Harvey, Maire de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce _____

André Harvey
Maire

Mario Briggs
Directeur général
et greffier-trésorier